DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05)

COMMUNE DES ORRES (05098)

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU LES ORRES 1650

DECLARATION DE PROJET

PLU initial approuvé le : 23/01/2014
Modifié par délibérations du 31/05/2015
Révisions allégées 1 et 2 approuvées le 06/03/2018

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU approuvée le :

Alpicité
Urbanisme, Paysage, Environnement

SARL Alpicité – avenue de la Clapière,
1, résidence la Croisée des Chemins
05200 Embrun
Tel : 04.92.46.51.80.
Mail : contact@alpicite.fr

SOMMAIRE

Sommaire 3
Partie 1 : Contexte du projet et etat des lieux des orres 5
Partie 2 : Descriptif du projet 11
Chapitre 1 : Le Pôle Sports Innovation 13
1. Les objectifs du PSI 13
2. Le contenu du PSI 13
3. La construction du PSI 14
Chapitre 2 : Le parking 15
Chapitre 3 : Les terrasses 16
Partie 3 : Démonstration du caractère d'intérêt général du projet 17
Chapitre 1 : Intérêt du projet dans le contexte local 19
Chapitre 2 : Le projet de station expérientielle 20
1. Le contexte des station de montagne 20
2. Le contexte et la dynamique des Orres 20
3. La Station Expérientielle des Orres 21
ANNEXES 23

PARTIE 1 : CONTEXTE DU PROJET ET ETAT DES LIEUX DES ORRES

Le projet concerne la construction d'un parking public souterrain, ainsi que de différents locaux nécessaires au bon fonctionnement de la station des Orres, et notamment la construction d'un « Pôle Sports Innovation » (PSI) s'inscrivant dans la stratégie de développement des sports et loisirs de montagne toutes saisons. La construction de cet ensemble bâtimentaire s'accompagnera d'une restructuration des espaces et circulations publics au centre-station 1650, et notamment au droit des terrasses du front de neige et de la place des festivals, afin de résoudre les problématiques actuelles et tenir compte des nouvelles possibilités offertes.

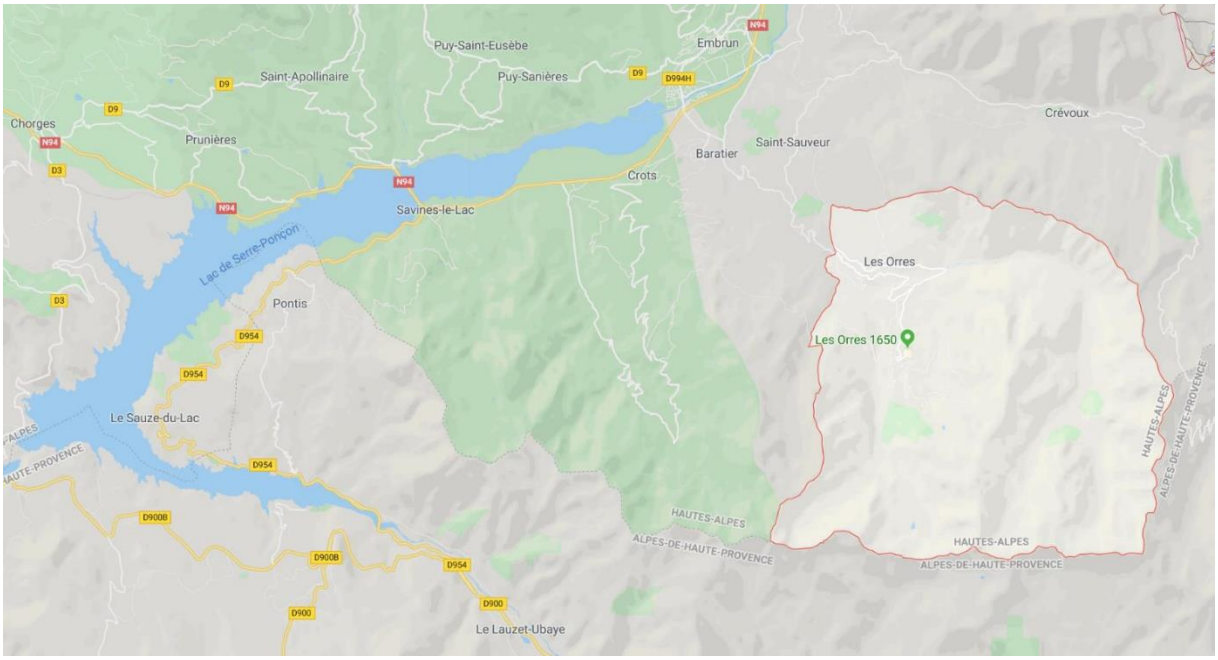

Localisation de la commune des Orres – Source : https://www.google.com/maps

Située dans le Département des Hautes-Alpes, au sein de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, Les Orres est **une grande station de sports et loisirs de montagne**, d'environ 16 000 lits, qui poursuit son développement toutes saisons. La station est composée de trois sites : 1550 (Pramouton), 1650 (Centre-station) et 1800 (Bois Méan).

Le Centre-Station 1650 des Orres, qui a pour particularité d'avoir reçu le label « Patrimoine du XXème siècle » **(Architecture Contemporaine Remarquable)** pour son architecture remarquable de Jean-Michel LEGRAND, a été construit dans les années 1970, sur un modèle de station sans voiture (parkings souterrains de copropriétés et petit parking public sur la place d'arrivée). Depuis sa construction, le Centre-station 1650 s'est fortement développé, avec des immeubles, chalets et équipements publics. Le reste de la station s'est également développé, entrainant une croissance forte du besoin en stationnement, sans infrastructure dédiée efficace et pertinente. Il en résulte depuis plusieurs années une **saturation de stationnement sur les espaces publics** en bord de route, tant en saison d'hiver que d'été. Outre l'aspect esthétique de ces stationnements anarchiques, ils génèrent des problèmes importants de sécurité (déneigement, ramassage des déchets, piétons sur la chaussée) et **un inconfort pour les visiteurs et acteurs socio-économiques de la station**, pénalisant fortement l'image de la station et constituant un frein pour le développement de nouveaux projets, pourtant nécessaire à l'évolution et l'attractivité de la station.

Pour résoudre cette problématique de stationnement, la Commune des Orres va mettre en place une politique de stationnement globale et coordonnée à l'échelle de la station. La **construction d'un parking souterrain, d'environ 150 places**, permettra de libérer et redistribuer l'espace public.

Cette création de parking est envisagée sous le jardin d'enfants occupé par l'ESF en hiver, et par diverses activités en été (tir à l'arc, jeux gonflables, etc.).

Jardin d'enfants : espace envisagé pour le parking souterrain – Source : https://www.geoportail.gouv.fr/

En complément de la création du parking pour les besoins en stationnement, des locaux s'avèrent également nécessaires pour **les besoins de développement et adaptation de l'offre pour l'attractivité touristique de la station :**

- **Bureaux et vestiaires** à mettre en location (environ 1 000 m²), à destination de clubs et écoles locaux (SCOCE, ESF, UCPA, handisport…) : les locaux actuellement occupés sont inadaptés au bon déroulement des activités et enseignements, et ne permettent pas leur développement tel que souhaité, ce qui pénalise la station.
- **Pôle Sports Innovation** (PSI) (environ 450 m²) dans le cadre plus global du projet de station expérientielle, présenté en détail ci-après. Le PSI, situé aux Orres 1650, doit être en prise directe avec le domaine, au plus près du front de neige. Espace emblématique du développement de la station, son positionnement dans la station doit le rendre très visible et reconnaissable. Après étude des espaces disponibles, il a été conclu que le meilleur emplacement est à côté de la gare de départ du télésiège du Pic Vert, mitoyen du futur parking souterrain et des locaux à créer. Le projet bâtimentaire global qui en résultera doit être conçu de manière globale, afin de bénéficier de toutes les mutualisation envisageables (terrassements, fondations, espaces de circulations, etc.)

- Locaux ouverts au public (environ 200 m²) : **garage à vélos, casiers à ski** : ces services, complémentaires au PSI ainsi que plus généralement au fonctionnement de la station, sont aujourd'hui absents en station, ou proposés d'une manière non satisfaisante pour le public.

Localisation de la gare de départ du télésière du Pic Vert et emplacement projeté pour PSI – Source : https://www.geoportail.gouv.fr/

Enfin, ces projets vont impacter fortement la distribution des espaces et fonctions au centre-station, et les circulations entre le projet bâtimentaire global et leur reste de la station, qui traversent le front de neige, devront être soigneusement aménagées pour un fonctionnement optimal et pertinent. Elles déboucheront sur la place des Festivals et les terrasses du front de neige, espace dont la propriété est aujourd'hui très morcelée entre de nombreux propriétaires, et dont le fonctionnement, l'aménagement et l'entretien ne sont pas satisfaisants. Le projet vise donc à **requalifier ce secteur du centre-station, afin de pouvoir y implanter des activités complémentaires et d'en faire une réelle centralité**. Pour cela, outre la rénovation et le réaménagement, il conviendra également de redéfinir les circulations entre cette centralité et les autres du centre-station (place Hodoul, galerie commerciale, place des Etoiles, etc.)

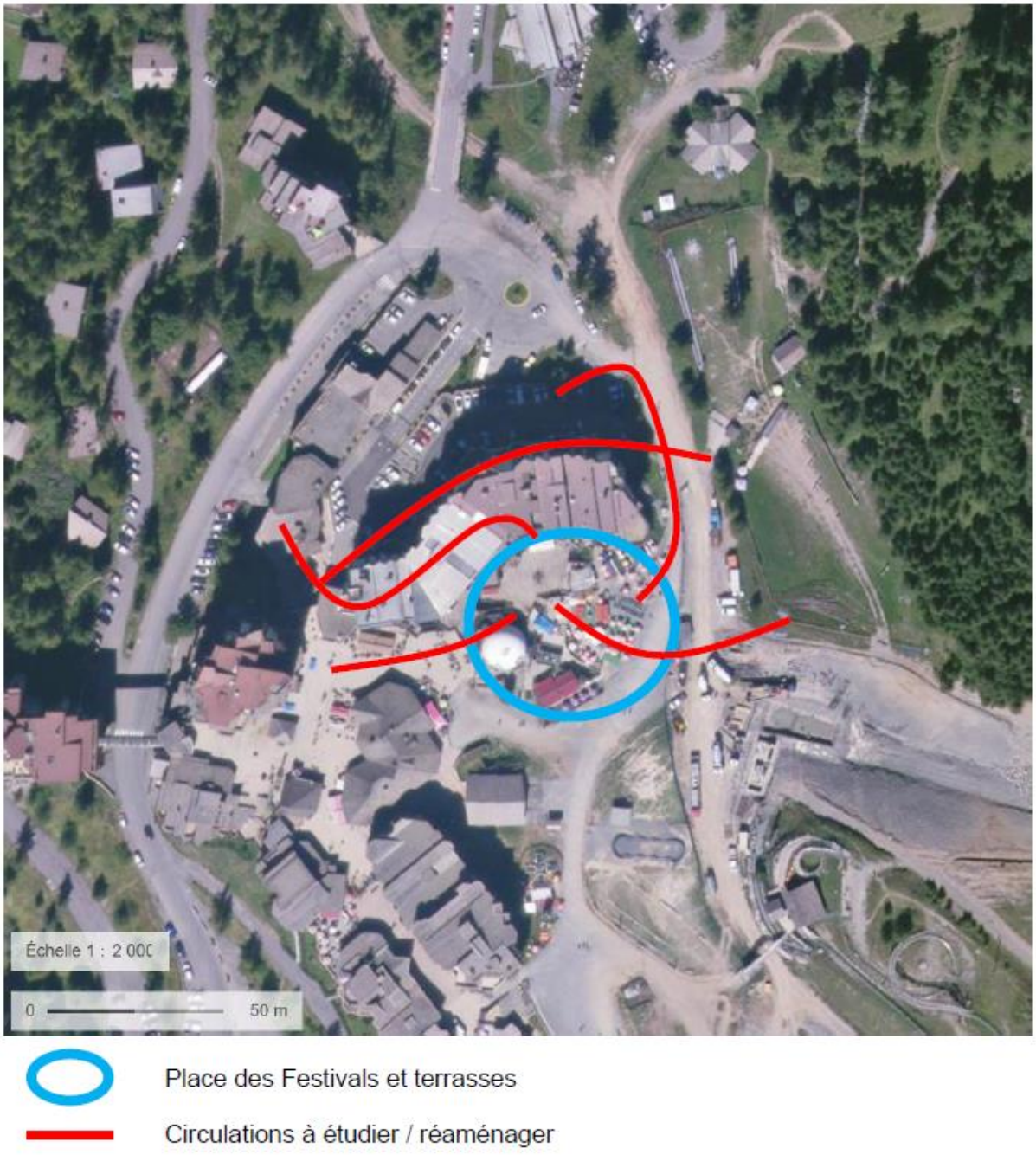

Place des Festivals et terrasses et circulations à étudier et/ou à réaménager – Source : https://www.geoportail.gouv.fr/

PARTIE 2 : DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet s'articule autour du centre-Station 1650 des Orres et englobera la création d'un parking souterrain, le réaménagement du jardin d'enfants actuel, la création du Pôle Sports Innovation ainsi que le réaménagement et la requalification des terrasses du front de neige.

CHAPITRE 1 : LE POLE SPORTS INNOVATION

1. LES OBJECTIFS DU PSI

Le **Pôle Sports & Innovation** (PSI) est l'un des piliers de la station expérientielle, celui qui permet aux pratiquants débutants ou aguerris de se mesurer avec la réalité des pratiques sportives et de loisirs. Il est complété par le **Domaine expérientiel** qui permet l'alternance de l'apprentissage et de la performance entre l'indoor et l'outdoor. Ce dispositif unique offre un véritable terrain d'expérimentation et de progression pour les pratiquants comme pour les écoles et clubs sportifs ou les équipementiers des sports & loisirs de montagne.

En partenariat avec les écoles et clubs sportifs, il s'adresse à toutes les catégories de pratiquants pour faciliter l'apprentissage et lever les appréhensions, accélérer et mesurer la progression, y compris pour le sport de haut niveau, et fidéliser les pratiquants. Le dispositif proposé comprend une alternance de l'utilisation de simulateurs *indoor* et de pratique *outdoor* avec enregistrement des performances et constantes physiologiques afin de permettre l'analyse précise et instantanée des mouvements et faciliter la progression. Ainsi, l'expérientiel sur l'ensemble du domaine grâce aux caméras, capteurs et réseaux numériques, étendu à l'espace valléen, permet de valoriser toutes les pratiques de pleine nature, y compris le nautisme, les sports d'eau vive et les disciplines aériennes, mettant ainsi en complémentarité les territoires station/vallée.

2. LE CONTENU DU PSI

Le Pôle Sports Innovation (PSI) constituera un espace de perfectionnement et de développement dédié aux pratiques des sports de montagne. Il proposera des espaces de simulation *indoor* des sports de montagne, ainsi que des espaces de mesure et analyse des performances sportives et physiologiques notamment.

Le PSI, situé aux Orres 1650, doit être en prise directe avec le domaine, au plus près du front de neige. Espace emblématique du développement de la station, son positionnement dans la station doit le rendre très visible et reconnaissable. Après étude des espaces disponibles, il a été conclu que le meilleur emplacement est à côté de la gare de départ du télésiège du Pic Vert, mitoyen du futur parking souterrain et des locaux à créer dans le cadre d'une opération globale de construction sous maîtrise d'ouvrage de la Commune des Orres. Le projet bâtimentaire global qui en résultera sera conçu de manière globale, afin de bénéficier de toutes les mutualisation envisageables (terrassements, fondations, espaces de circulations, etc.) et réduire les coûts de construction.

Le PSI se déploie sur 450 m² environ, offrant **5 espaces dédiés** :

1) Entraînement avec des équipements de salle de sport, de physiothérapie et une cabine de cryothérapie ;
2) Chambre d'hypoxie pour des séances d'immersion horaire ou nocturne ;
3) Apprentissage et perfectionnement avec des simulateurs dédiés ski, vélo route, VTT, sports de glisse ;
4) Analyse des performances (vidéo, données physiques et physiologiques ;
5) Réunion et débriefing.

Tous les espaces sont dotés d'équipements de mesure, d'enregistrement et de visualisation des performances.

Cette **approche à la pointe de l'innovation technologique et comportementale**, permettra de lever les appréhensions, de définir de nouvelles méthodologies pour accélérer l'apprentissage, de fournir un espace de test et d'entrainement pour les sportifs de haut niveau comme pour les équipementiers. Le PSI est un **espace de collaboration, de partenariat et d'échanges** avec les **fédérations**, **club**s et écoles sportifs, **centres de recherche** comme l'ISM et le CRVM d'AMU et le CEA-Tech, les **industriels et équipementiers**, les **pratiquants** de tous niveaux.

3. LA CONSTRUCTION DU PSI

La Commune des Orres a fixé des exigences particulières au bâtiment à construire pour le PSI :

- Exigences de développement durable :
    - il est attendu une exemplarité en matière de performance énergétique (faible consommation et production EnR). Des systèmes intelligents, fiables et économes de gestion des fluides et énergies sont attendus ;
    - il est également attendu l'utilisation de matériaux et matériels choisis selon leur fiabilité et leur efficience dans le temps, leur facilité d'entretien/maintenance et leur empreinte écologique la plus faible possible, avec notamment des éco-matériaux ou matériaux biosourcés.
- Exigences de modularité : compte tenu des évolutions prévisibles des normes, des techniques, mais aussi des usages observés sur d'autres territoires pour des projets similaires, il est prévu d'intégrer dès le projet initial des possibilités de reconfiguration et d'agrandissement des espaces et du bâtiment, afin d'en garantir notamment la bonne intégration architecturale.
- Exigences d'intégration architecturale : le futur bâtiment se situe au centre-station Les Orres 1650, dans le périmètre classé au label « Patrimoine du XXème siècle » pour son architecture remarquable de Jean-Michel LEGRAND. Son aspect extérieur aura donc une importance primordiale afin d'assurer sa parfaite intégration dans l'environnement.

CHAPITRE 2 : LE PARKING

Le besoin en stationnement au niveau de la station historique à 1650, lié à sa conception sur le modèle de la station sans voitures et au développement immobilier, ne cesse de croître. Le centre station souffre aujourd'hui d'un important déficit de places de parking, au point que ce critère, le plus mal noté par les visiteurs de la station, constitue son principal handicap d'image et donc de développement aujourd'hui. Ce déficit engendre une saturation de l'espace public et de la voirie, due au stationnement anarchique des véhicules, avec des problématiques de sécurité (pas de cheminements piétons, problèmes de déneigement, de ramassage des ordures ménagères, accès des secours).

Le projet de parking enterré a pour objectif de participer à la requalification de la station historique à 1650, en lien avec la rénovation de l'office de tourisme et de la place des Etoiles, ainsi qu'avec le projet des terrasses. Il permettra de créer des places de stationnement qui libèreront l'espace public et amélioreront la qualité de l'accueil pour les touristes et les habitants.

Le parking s'étendra sur deux niveaux enterrés, il représentera environ 150 places ouvertes à tous à proximité immédiate des centralités requalifiées. Il offrira des places sécurisées et à l'abri, avec des infrastructures de recharge de véhicules électriques et une accessibilité totale. Sa conception prévoit une possibilité d'extension à moyen/long terme au regard de l'évolution des besoins.

Ce parking s'intègre dans une politique globale de stationnement mise en œuvre à l'échelle de la commune et qui s'appuie sur des études fouillées et précises commandées notamment à la société SAGS, spécialiste de l'exploitation de parkings dans les stations de montagne.

Localisation du parking souterrain – Source : https://www.geoportail.gouv.fr/

Le jardin d'enfants situé en surface sera restitué, y compris ses fonctionnalités : les activités qui s'y pratiquent actuellement en hiver comme en été seront toujours possibles à l'issue de la phase travaux.

CHAPITRE 3 : LES TERRASSES

Partant du constat que la place des Festivals, dont la propriété est morcelée, constitue un espace insuffisamment entretenu, peu dynamique et attractif, et donc peu fréquenté de la station, le projet de restructuration et réaménagement vise à rendre une cohérence à l'aménagement des circulations dans le centre-station, en intégrant cet espace comme une nouvelle centralité attractive et dynamique. Ce réaménagement doit bénéficier à l'ensemble de l'espace « front de neige », par une liaison visible et bien aménagée avec la galerie commerciale et la place Hodoul. Pour cela, il s'avère nécessaire d'intégrer au périmètre du projet les espaces de terrasses, dont l'aménagement actuel, réalisé au fil du temps, ne répond pas aux exigences du label « Architecture Contemporaine Remarquable » dont bénéficie le centre-station.

Pour redonner attractivité, dynamisme et cohérence à l'espace place des Festivals-terrasses, l'aménagement proposé s'appuie sur les quatre principes suivants :

- Aménager des circulations confortables et lisibles entre les lieux d'intérêts (galerie commerciale, PSI/parking, place Hodoul, front de neige) pour inciter les visiteurs à y passer.
- Reconstituer des espaces de terrasses attractifs et en conformité avec le label « ACR » du centre-station dans lequel elles s'inscrivent.
- Redynamiser cette centralité, en y facilitant l'exploitation commerciale existante, et en y apportant des équipements et activités complémentaires attractifs.
- Redéfinir les périmètres fonciers permettant notamment de clarifier les responsabilités en matière d'entretien, pour pérenniser cet espace.

S'agissant des circulations publiques, le projet prévoit les éléments suivants :

- Un corridor souterrain direct depuis le parking créé, passant sous les pistes, débouchant au niveau de la place des Festivals, pour une liaison accessible et directe, toutes saisons, entre le parking et le centre-station (hébergements, commerces, activités)
- Une circulation plus large, avec moins de marches, reliant la galerie commerciale au front de neige, et passant devant chaque restaurant comme actuellement
- Des escaliers plus confortables et visibles entre la place des Festivals et la galerie commerciale d'une part, et le front de neige d'autre part.
- Un escalier bien aménagé entre la place Hodoul et le front de neige, pour dissocier les flux piétons des flux ski ou VTT (selon la saison)

Pour réaliser ces aménagements nécessaires au bon fonctionnement global de la station, il convient de redéfinir et adapter les périmètres fonciers (terrasses et place des Festivals). Dans ce cadre, une reprise des aspects extérieurs sera rendue possible, afin de revenir à des aménagements conformes au label « ACR » et valorisants pour la centralité. Un travail en lien avec les services de la DRAC sera mené dans cette optique.

Les principes d'aménagement du parking, PSI et réhabilitation des terrasses sont annexées au présent document pour permettre une meilleure lisibilité (autre format).

PARTIE 3 : DEMONSTRATION DU CARACTERE D'INTERET GENERAL DU PROJET

CHAPITRE 1 : INTERET DU PROJET DANS LE CONTEXTE LOCAL

La commune des Orres est un ancien village de montagne qui s'est converti, petit à petit, depuis le début les années 1970 en une station de sports d'hiver.

Cette occupation d'origine fait aujourd'hui de la commune une "village station" : un lieu de vie historique, identitaire, authentique, qui possède un héritage paysager et culturel encore de grande qualité.

Sa vocation touristique est reconnue nationalement, et s'appuie notamment sur l'existence d'une offre étendue, diversifiée et de qualité en équipements, activités et hébergements.

Après avoir vécu pendant des siècles de l'activité agricole : la vallée était une véritable réserve à blé pour les communes avoisinantes, la commune des Orres vit depuis presque ½ siècle, principalement, de l'économie touristique grâce à l'implantation et au développement des deux stations : Les Orres 1 600 (années 1970) et Les Orres 1 800 (2005).

Il s'agit maintenant pour elle de poursuivre ses efforts visant à développer l'attractivité de la station tout en préservant l'activité agricole actuellement fragilisée sur la commune et, enfin, de favoriser le développement de l'artisanat.

Dans le PLU en vigueur, le projet communal exprimé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), reflète la volonté de maintenir la dynamique actuelle sur la station en étendant les offres touristiques à l'années et offrir des prestations de qualité.

Concernant plus particulièrement le développement économique, il doit se concrétiser par des projets visant le maintien de son attractivité touristique, tout en s'inscrivant dans le cadre d'une protection renforcée des qualités paysagères et environnementales du territoire. Il est en effet nécessaire pour la commune, mais aussi pour le territoire de l'Embrunais, de maintenir les emplois et le dynamisme touristique via le soutien à l'économie locale (dans toutes ses composantes, dont le tourisme).

Le projet présenté ci-dessus répond en particulier aux objectifs du PADD du PLU, qui constitue le projet de territoire de la commune des Orres. Ainsi, dans un objectif d'intérêt général pour la commune, et en réponse aux enjeux de l'attractivité touristique de la station, il est nécessaire d'étendre les offres touristiques sur l'année et de facilité l'implantation d'équipements participants au développement et à la qualité de l'accueil et de l'offre touristique (objectifs du PADD) et notamment dans le cadre d'un projet de restructurations d'espaces et de création de parkings et du PSI sur la station.

CHAPITRE 2 : LE PROJET DE STATION EXPERIENTIELLE

1. LE CONTEXTE DES STATION DE MONTAGNE

Les stations de montagne génèrent 9 Md € annuellement, représentant 120 000 emplois directs et induits, en France, non délocalisables. Elles sont un acteur industriel majeur du paysage économique national. Par leur position de lieu de **convergence des industries des sports & loisirs et de l'équipement et l'aménagement de la montagne**, les stations de montagne sont un **moteur essentiel du développement** économique des territoires de montagne.

Cependant, depuis quelques années, elles sont confrontées à de **multiples défis**, en particulier **environnementaux** (réchauffement climatique) et é**conomiques** (inadéquation des modèles de développement industriel des stations de ski datant des années 1970, stagnation des fréquentations depuis 15 ans, évolutions des attentes des clients).

Face à ces défis, il est nécessaire de mettre en place et prouver l'efficacité de **nouveaux modèles** basés sur le développement **d'offres toutes saisons**, répondant aux besoins actuels des séjournants (séjour connecté, alliant le ludique au sportif, offrant de nouvelles expériences) et valorisant les **valeurs montagne** offrant des opportunités de ressourcement aux populations urbaines : nature préservée, échanges et solidarité, résilience, plaisir et vertu de l'effort.

2. LE CONTEXTE ET LA DYNAMIQUE DES ORRES

Forte d'un **environnement économique performant** (275 000 visiteurs station, 11 M€ de CA remontées mécaniques et 80 M€ de retombées économiques station/vallée, 4ème station VTT nationale avec 20 % de croissance annuelle du CA été), la **station-commune des Orres** est depuis plusieurs années très engagée dans des projets destinés à ouvrir les voies de la **montagne durable et économiquement performante** de demain. Elle présente aujourd'hui un **projet très ambitieux** de développement d'une **nouvelle attractivité toutes saisons** et de **dynamisation des sports & loisirs de montagne**. Ce projet vise à associer, dans une démarche inclusive, toutes les parties prenantes de l'économie de montagne. Économiquement pertinent à l'échelle du territoire, il constitue un effet de levier pour repositionner les Alpes du Sud comme moteur d'entrainement à l'échelle du massif et offre un **grand potentiel de réplicabilité** à l'ensemble des stations et des territoires de montagne.

Le projet de Station Expérientielle est en connexion avec les **approches développement durable et transition écologique station/vallée**, le déploiement expérientiel permettant la diffusion auprès d'un très large public de toutes les composantes de la transition écologique mises en oeuvre (sobriété énergétique, réduction des émissions de GES, développement des EnR, préservation et mise en valeur faune/flore), notamment par un **show-room** dédié et des applications mobiles, pour lesquels **la station des Orres, très impliquée dans les projets à l'échelle régionale, nationale et européenne, a démontré son rôle de leader**.

La prise en considération de l'ensemble des catégories de population et d'activités est nécessaire pour fonder un développement équilibré et pérenne. C'est pourquoi, aux Orres, les interactions entre la commune, la station, l'espace valléen, les grandes agglomérations en lien avec l'essor touristique sont prises en compte dans une démarche intégrée.

3. LA STATION EXPERIENTIELLE DES ORRES

Depuis plusieurs années, la station et la commune des Orres travaillent conjointement à bâtir un **nouveau modèle pour la montagne de demain** afin de répondre au mieux aux **enjeux environnementaux, économiques et sociétaux** auxquels se mesurent les territoires de montagne.

Le projet se déploie selon trois axes majeurs :

- accélérer le développement toutes saisons de l'industrie des sports & loisirs de montagne,
- réduire son impact environnemental et renforcer le respect de l'espace pleine nature chez ses pratiquants,
- promouvoir le rôle sociétal des activités de pleine nature et son accès à tous, notamment les populations urbaines.

L'axe économique met en jeu une **nouvelle approche de l'attractivité des sports & loisirs de montagne toutes saisons** en misant sur les technologies d'avenir – réalité virtuelle et augmentée, capture de l'image et du mouvement, déploiement des réseaux et équipements numériques – pour un lien unique entre la découverte ludique *indoor*, la pratique facilitée *outdoor*, et de nouvelles façons d'acquérir compétences et performances dans la pratique des sports de pleine nature, d'hiver, d'été, et en intersaisons. C'est la « **station expérientielle de demain** ».

Celle-ci offre une démarche intégrée permettant une diversification des sports et loisirs pratiqués combinant :

1) un « Pôle expérientiel indoor » de découverte de toutes les activités air, pente, eau proposées en station et vallée (faire ressentir en virtuel pour amener à pratiquer en réel) ;
2) un « Pôle Sports & Innovation » utilisant toutes les ressources de la simulation, de la mesure des performances et de l'analyse du mouvement pour enrichir les méthodes d'apprentissage, faciliter l'accès aux pratiques sportives et de loisirs, améliorer les capacités ;
3) enfin un « Domaine expérientiel » connecté, équipé de capture d'image haute définition et de mesure des performances en situation en temps réel pour le plaisir, le défi et le partage pour tout type de pratiquant comme pour l'entraînement des sportifs de haut niveau.

La station expérientielle : un modèle unique pour développer les sports & loisirs de montagne toutes saisons

Ainsi, **l'approche expérientielle intégrée** permet de valoriser toutes les pratiques de pleine nature, y compris le nautisme, les sports d'eau vive et les disciplines aériennes, mettant ainsi en complémentarité les territoires station/vallée et assurant le rôle de passerelle pour la découverte de nouvelles activités sports & loisirs **toutes saisons** par les pratiquants.

À terme, l'ensemble expérientiel génèrera environ **90 emplois directs et induits** sur le territoire station/vallée, et surtout une très forte dynamisation des activités été et intersaisons pour une **transition de l'activité des stations de montagne**. Le potentiel de réplication et transfert à l'échelle du massif est réel ; ainsi, le développement des activités toutes saisons représente au moins 500 M € et 5 000 emplois, et une alternative crédible au « tout ski » datant des années 1970.

ANNEXES

LES ORRES 1650

PROJET PARKING - PÔLE SPORT INNOVATIONS

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** **PROJET PARKING - PSI**	**17/12/2021**	**A3**		**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	Les Orres MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** **PROJET PARKING - PSI - PHOTO AÉRIENNE**	**22/07/2021**	**A3**	**1:1,34**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	Les Orres MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** — **PARKING - NIVEAU 0**	**22/07/2021**	**A3**	**1:500**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** **PROJET PARKING - NIVEAU 1 - LOCAUX NIVEAU PLACE DES FESTIVALS**	**22/07/2021**	**A3**	**1:500**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

BATAGSERIE
30 CASIERS

PARKING MINUTE

aire de stationnement

SIGNALETIQUE PG

NOUVELLE PLACETTE PIETONNE

Rocher

Rocher

bordure béton

barrière bois

bordure béton

dalle béton

bordure béton

Pylone

Accueil ESF
S: 13,53 m²

ACCES JARDIN ESF

Nurserie
S: 12,79 m²

Rgt
S: 12,38 m²

1,93

7,19

0,60

axe câble "nouvelle"

Espace Débutant enfants "Garoulou"

TSK débutant

OPTION ESPACE RESERVES
285 m2

PAC

CTA
S: 54,10 m²

SCOCE Ateliers
S: 36,33 m²

SCOCE Stock Skis
S: 21,94 m²

SCOCE Vestiaires Club
S: 36,94 m²

SCOCE Dépot
S: 18,23 m²

SCOCE Stock Skis
S: 20,78 m²

SALLE ESF/SCOCE
S: 28,15 m²

SCOCE Vestiaires Pré-Club
S: 20,94 m²

UCPA
S: 71,36 m²

Salle moniteurs
S: 31,35 m²

WC
S: 7,87 m²

Atelier ESF
S: 30,28 m²

Stock ski ESF
S: 28,45 m²

Ménage
S: 2,42 m²

Stock ski ESF
S: 22,79 m²

Atelier Club ESF
S: 13,48 m²

Vestiaire Club ESF
S: 55,93 m²

Vestiaire Moniteurs 01
S: 59,78 m²

WC H
S: 13,09 m²

WC F
S: 13,09 m²

Vestiaire Moniteurs 02
S: 54,81 m²

Vestiaire Team ESF
S: 33,97 m²

JD

FRONT DE NEIGE

poteaux bois

FRONT DE NEIGE

massif béton

Pylone

"accès télésiège"

Cabane départ télésiège

axe câble "descente"

axe câble "montée"

poulie TSK

grille

grille

PLACE DES FESTIVALS

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	Les Orres MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** PROJET PARKING - NIVEAU CLUBS - TERRASSES	**22/07/2021**	**A3**	**1:500**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	Les Orres MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** — **PROJET PSI- NIVEAU FRONT DE NEIGE PIC VERT**	**22/07/2021**	**A3**	**1:500**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	Les Orres MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** — **PROJET PSI - NIVEAU ÉTAGE PSI**	**22/07/2021**	**A3**	**1:500**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	Les Orres MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** — **PROJET PSI -TOITURE**	**22/07/2021**	**A3**	**1:500**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

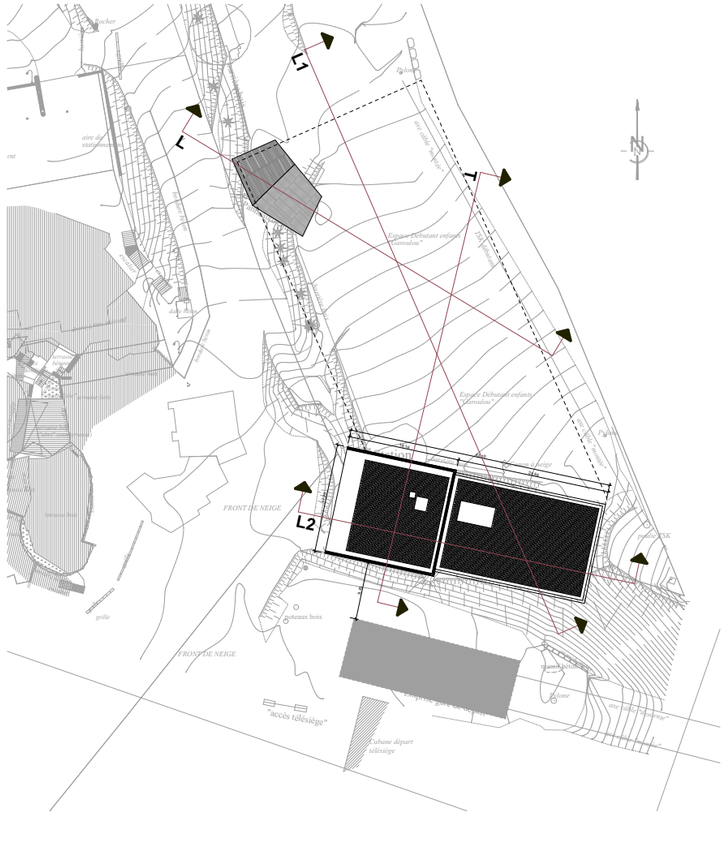

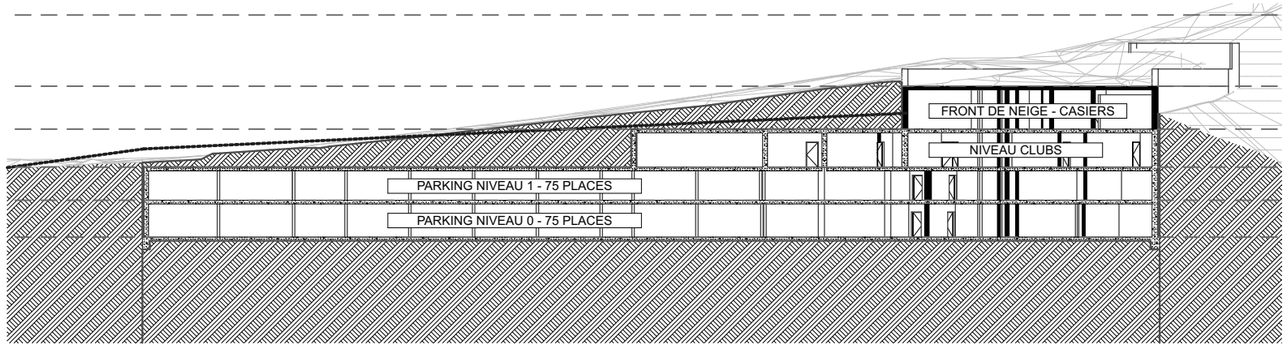

COUPE L1

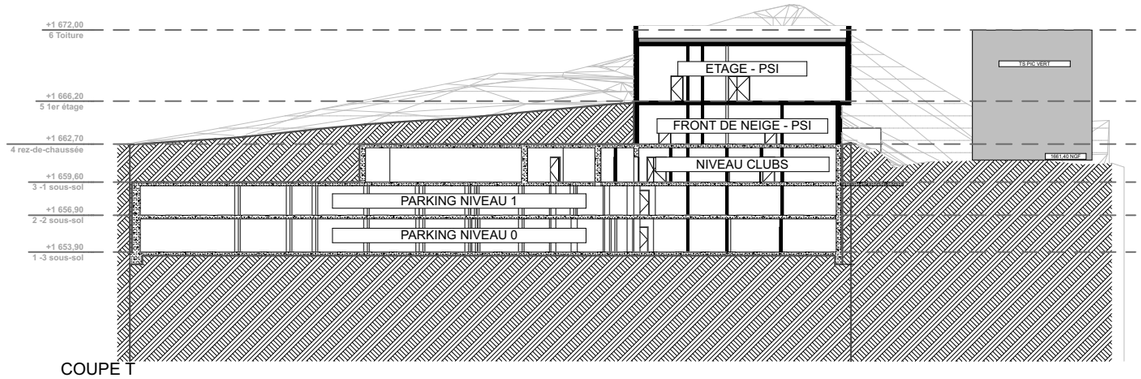

COUPE T

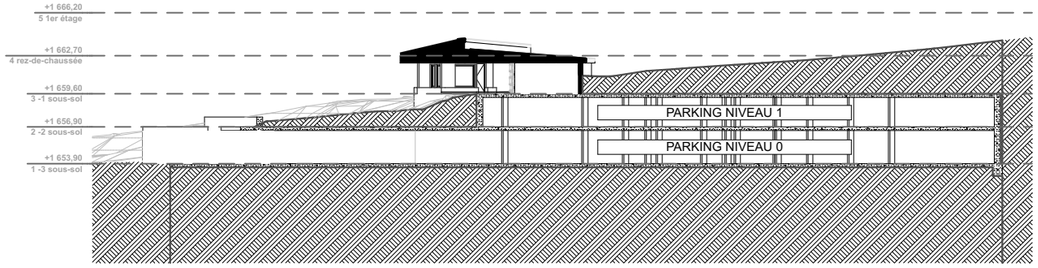

COUPE L

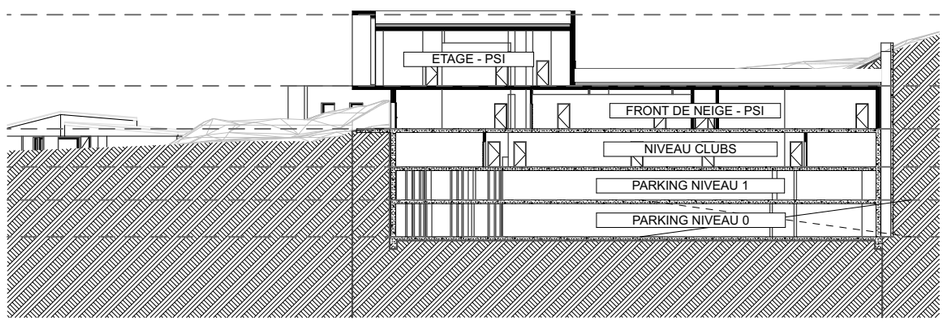

COUPE L2

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	Les Orres MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** — **PROJET PSI - COUPES**	**22/07/2021**	**A3**	**1:500, 1:1000**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

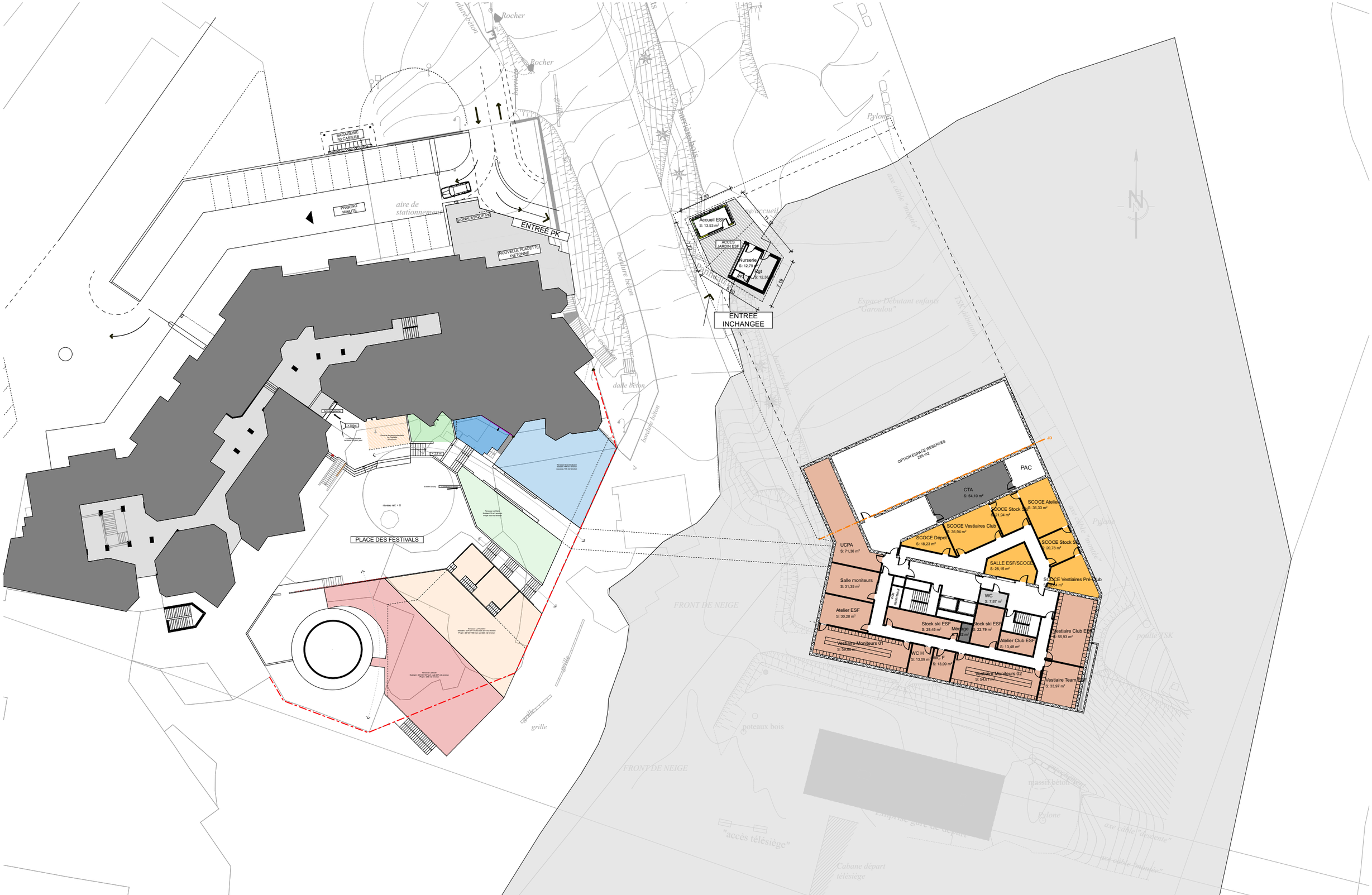

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** — **PROJET ESF-PIOU-PIOU _ Plan Général**	**22/07/2021**	**A3**	**1:500**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			

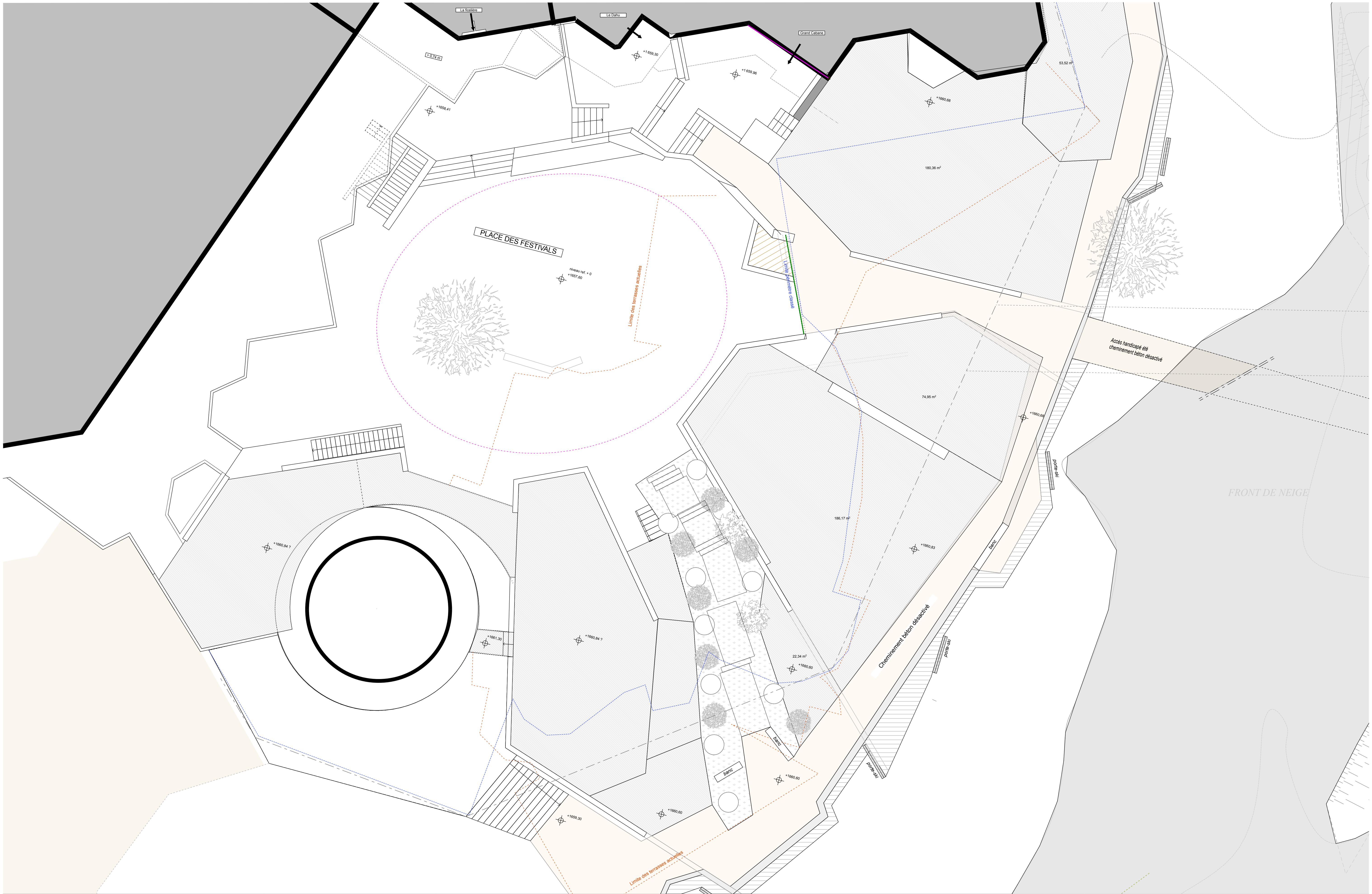

ETUDES	MAÎTRE D'OUVRAGE	ARCHITECTES	CONSTRUCTION D'UN PARKING ET DU PSI	Date	Format	Échelle	Dessin
APS	MAIRIE DES ORRES le Chef Lieu 05200 les ORRES romain.regouby@mairie-lesorres.fr	BAILLON-HENRION, architectes 21 quai Alphonse le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt Tél: 01 46 02 33 19 - www.baillon-henrion.fr email: baillon.henrion@wanadoo.fr	**PROJET** **PROJET TERRASSES- NIVEAU FRONT DE NEIGE**	**08/12/2021**	**A3**	**1:200**	**BAILLON-HENRION, Arch.**
			Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution (EXE) - Ils ne pourront en aucun cas servir à la réalisation de travaux quelqu'ils soient	Observations			